

# La révolution de 1848 à Paris vue par Gustave Moynier

Autor(en): **Durand, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **18 (1984-1987)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002508>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LA RÉVOLUTION DE 1848 À PARIS VUE PAR GUSTAVE MOYNIER \*

par André DURAND

---

## INTRODUCTION

A l'époque des journées révolutionnaires de 1848, Gustave Moynier (1826-1910), futur président du Comité international de la Croix-Rouge, résidait à Paris. Son père, l'ex-conseiller d'Etat André Moynier <sup>1</sup>, avait quitté Genève aussitôt après la révolution genevoise du 7 octobre 1846 qui avait porté au pouvoir le gouvernement radical de James Fazy. De Paris, André Moynier avait demandé à son fils, qui faisait alors un séjour de deux mois à Heidelberg, de le rejoindre. Gustave, qui avait obtenu à Genève son baccalauréat ès lettres et qui devait poursuivre

---

\* Communication présentée à la Société d'histoire et d'archéologie le 24 novembre 1988.

<sup>1</sup> André Moynier (1801-1885) allié Deonna, négociant en horlogerie, était un descendant d'immigré d'origine languedocienne. Du comité de l'Union protestante (cf. Pierre-Alain FRIEDLI, «L'Union protestante genevoise (1842-1847): une organisation de combat contre l'envahissement des catholiques», dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome XVII/3 (1982), p. 315-371), André Moynier dut à l'appui des milieux conservateurs de cumuler, depuis décembre 1843, les fonctions de député du Grand Conseil et de membre du gouvernement genevois. A l'instar de ses collègues du Conseil d'Etat, il se démet de ces fonctions, le 8 octobre 1846, lorsqu'il apparaît que les forces de l'ordre ne parviennent pas à mater l'insurrection du faubourg de Saint-Gervais dont la population conteste, en particulier, la ligne de conduite que les corps constitués ont résolu de suivre à l'égard des cantons du «Sonderbund». On ne leur en sut pas entièrement gré. L'année suivante, le gouvernement provisoire et le nouveau Grand Conseil, issus de l'insurrection, se conformeront au décret adopté par une assemblée populaire réunie sur la place du Molard, le 9 octobre 1846; ils mettront à la charge des magistrats démissionnaires, en vertu du principe de la responsabilité collective du Conseil d'Etat inscrit dans la constitution de 1842, le montant des dégâts opérés durant les journées d'octobre 1846.

ses études, rejoignit son père dans la capitale française, via Mayence, Colmar et Bruxelles, et s'inscrivit à l'École de Droit <sup>2</sup>.

C'est au cours de sa deuxième année d'études que survint la révolution de février, puis l'insurrection de juin 1848. Fort intéressé par les événements, négligeant parfois son travail, Gustave Moynier suivit de près l'évolution de la situation. Il en a laissé plusieurs récits — les uns rédigés au moment même des émeutes, les autres plus tardivement —, récits qu'il a conservés dans ses papiers sous une couverture pliée qui porte ce titre de sa main :

*Insurrections de Paris*  
*Février et*  
*Juin 1848* <sup>3</sup>

En rédigeant les pages que l'on va lire, Gustave Moynier ne songeait nullement à écrire une histoire de la révolution de 1848, ni à en faire l'analyse politique <sup>4</sup>. Il se proposait plutôt d'en tenir la chronique dans son journal personnel et dans sa correspondance, afin de garder le souvenir des événements dont il avait été le témoin <sup>5</sup>. C'est ainsi que

---

<sup>2</sup> De Paris, le 17 janvier 1849, Gustave Moynier écrit à ce propos à son ami Auguste Bouvier : «Je regrette souvent que la dissolution de la Faculté de Genève m'ait forcé à étudier à Paris, car certainement les études de droit ne se font pas aussi bien ni aussi complètement ici que chez nous.» (B.P.U. Genève: Ms fr. 4801/9, f° 219.) Au-delà du jugement de valeur, Moynier fait référence à la démission collective des professeurs de droit de l'Académie de Genève (mai 1847), un geste qui visait, avec quelque succès, sur le premier point, «à mettre en crise l'Académie et le nouveau pouvoir». (Marco MARCACCI, *Histoire de l'Université de Genève...*, Genève, 1987, p. 90.)

<sup>3</sup> Archives du Comité international de la Croix-Rouge, Genève.

<sup>4</sup> Tel n'est pas non plus l'objet de cette brève introduction. On consultera pour cela les travaux des historiens français ou anglo-saxons, Maurice Agulhon, Peter H. Amann, Louis Girard, Roger Price ou Philippe Vigier, notamment. Parmi d'autres instruments de travail, citons le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* publ. sous la dir. de Jean MAITRON, Première partie: 1789-1864, 3 vol., Paris, 1964-1966, et l'*Historical Dictionary of France from the 1815 Restoration to the Second Empire*, éd. par Edgar Leon NEWMAN, 2 vol., London, 1987.

<sup>5</sup> J'ai choisi de confronter le témoignage de Gustave Moynier à celui que nous ont laissé divers acteurs ou témoins — parmi tant d'autres — de ces événements, en particulier à celui de la comtesse d'Agoult (née Marie de Flavigny) qui, sous le pseudonyme de Daniel STERN, en a donné, avec son *Histoire de la Révolution de 1848* (1<sup>re</sup> éd.: 1850), rééd., Paris, 1985, un récit d'une grande richesse d'informations.

Je rappelle que, parmi les compatriotes de Gustave Moynier qui résidaient alors à Paris, se trouvait William De la Rive, lequel a rapporté en détail, dans les lettres qu'il adressait à sa famille, les événements de février 1848 ainsi que les réactions des milieux gouvernementaux et de l'opposition dans la période qui a précédé l'insurrection. Ces lettres ont été publiées par Paul GUICHONNET, sous le titre «William De la Rive, un témoin genevois de la Révolution de 1848», dans la *Bibliothèque de la Révolution de 1848*, tome XV (1953), p. 143-163.

le récit des émeutes révolutionnaires alterne avec des événements plus familiers : visites, réceptions, excursions. Mais de son journal il n'a conservé, en les détachant du carnet où elles avaient été écrites, que les pages qui se rapportent à la révolution.

On sait que l'événement qui déclencha l'insurrection fut l'interdiction, par le premier ministre Guizot, du cortège et du banquet que se proposaient d'organiser les partisans de réformes politiques, appelés les réformistes. Les réformistes demandaient une réforme fondamentale du système électoral — qui, par suite de nombreuses restrictions, n'accordait le droit de vote qu'à 250 000 électeurs environ pour toute la France —, l'abaissement du cens électoral, voire l'établissement du suffrage universel<sup>6</sup>. Lorsque la manifestation qui avait été prévue pour le 22 février fut interdite, les chefs du mouvement, soucieux d'éviter un affrontement avec les forces de l'ordre, décidèrent d'y renoncer. Mais la foule était néanmoins venue au lieu du rendez-vous et la troupe était restée mobilisée. Il suffit alors de quelques affrontements isolés pour que l'insurrection s'organise et qu'en moins de quarante-huit heures s'écroule le règne de Louis-Philippe et avec lui le régime monarchique.

C'est avec cet événement — l'interdiction de la manifestation et du banquet — que Gustave Moynier commence son récit, après deux entrées, barrées dans le manuscrit, qui montrent que le 20 et le 21 février tout paraissait tranquille. Le 22, le jeune étudiant, en bon badaud, va prendre l'air sur les boulevards, du côté de la Concorde. Il assiste ainsi aux premières charges de la cavalerie municipale et à la construction des premières barricades. La nuit paraît calme et l'on a l'impression que l'insurrection n'ira pas plus loin.

Mais l'agitation était soutenue par trop de mécontentement, encouragée par trop de partis divers, entretenue par trop d'ambitions pour qu'elle retombe aussi vite. Des groupes de manifestants renforçaient les barricades; les troupes mobilisées — régiments de ligne, gardes municipaux — bivouaquaient sur les places. Les affrontements armés se multipliaient, sans que l'insurrection ait encore pris un caractère

---

<sup>6</sup> Sur la campagne des banquets, qui débute à Paris en juillet 1847 et se poursuit en province, cf. André JARDIN et André-Jean TUDOSQ, *La France des notables*, tome I *L'évolution générale, 1815-1848*, Paris, 1973, p. 245-247 (*Nouvelle histoire de la France contemporaine*, vol. 6).

organisé. Parmi tant d'incidents sanglants, ce fut celui du boulevard des Capucines qui déclencha la fureur populaire et, comme le remarque Gustave Moynier, joua un rôle capital dans la reprise des hostilités. Ce jour-là, ce sont ses parents qui, venus en curieux sur les boulevards, se trouvent pris dans l'émeute. Les événements de la journée du 24, l'abdication du roi Louis-Philippe, le départ de la famille royale et le pillage du Palais des Tuileries sont fidèlement décrits par le jeune reporter — à l'exception de l'embarquement du roi pour l'Angleterre, qui ne pouvait avoir eu lieu à cette date.

Les effets du retour à l'ordre ne se font pas immédiatement sentir. Gustave Moynier reste attentif à l'évolution des événements — il évoque le sac du château de Neuilly, résurgence tardive de la violence — et ne manque pas, après ces quelques jours de vacances forcées, de reprendre contact avec le Quartier latin.

Après un intervalle de trois semaines — les pages du journal n'ayant pas été conservées — Gustave Moynier poursuit son récit avec la grande manifestation des corporations et des clubs du 17 mars. Un instant menacé par les partis extrémistes, le gouvernement provisoire ne dut son salut qu'à la détermination et à la cohésion de ses membres qui, après une longue discussion avec les représentants des manifestants, se présentèrent à la foule massée sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Ce fut l'occasion pour le jeune Gustave, qui s'était glissé aux premiers rangs de la foule, de voir de près les membres du gouvernement, Lamartine, Ledru-Rollin, Louis Blanc et leurs collègues, et d'entendre les discours de Louis Blanc et de Sobrier.

Dans le cours de son récit, Gustave Moynier n'exprime pas d'opinion sur les principes politiques défendus par la révolution. Républicain de tendance conservatrice, il paraît surtout sensible au désordre qui règne pendant les premières journées du nouveau régime, à son aspect anarchique, au caractère utopique de certaines de ses revendications. A ses yeux, les «belles théories d'organisation du travail» de Louis Blanc — que l'on tentera d'appliquer par la création des *ateliers nationaux* — sont encore loin de pouvoir être réalisées.

Après les événements du 17 mars, les parents de Gustave Moynier retournent à Ferney, où André Moynier avait une résidence. A son tour, Gustave quitte Paris. Dans le récit qu'il fait de ce retour — récit rédigé beaucoup plus tard, après un intervalle de cinquante-six ans —, il date son départ de Paris du 15 mai 1848, «un jour d'émeute avorté», et rappelle également une «émeute terrible» survenue lors de son

passage à Lyon <sup>7</sup>. L'«émeute avortée» correspondrait bien à la date du 15 mai: c'est le jour où une colonne de manifestants armés, envahissant la Chambre des députés et l'Hôtel de Ville, prononce la dissolution de l'Assemblée constituante et tente de renverser le gouvernement. Mais un document rédigé par Gustave Moynier en mai 1848 permet de supposer qu'il se trouvait déjà à Genève dès le 9 mai: c'est le récit d'un voyage fait à Annecy les 9 et 10 mai, avec son père <sup>8</sup>. La date du 15 mai est donc incertaine. Si l'on tient compte de l'allusion à une émeute avortée, l'on pourrait supposer que c'est le 16 avril — jour d'une importante manifestation ouvrière contre le gouvernement provisoire — que Gustave Moynier a quitté Paris <sup>9</sup>. Quant à l'«émeute terrible» dont Moynier a entendu la canonnade lors de son passage à Lyon, il est difficile, en l'absence d'autres précisions, d'en déterminer la date.

Après un séjour de quelques semaines à Ferney et à Genève, Gustave Moynier arrive à Paris juste à temps pour assister à la fermeture des ateliers nationaux et aux graves émeutes qui s'ensuivent, sévèrement réprimées par le général Cavaignac, du 22 au 26 juin. Cette fois, ce n'est plus une révolution, c'est une guerre civile. Les insurgés, refusant la décision de fermeture des ateliers nationaux qui les renvoie à la misère, couvrent de barricades le centre de Paris, de la place du Panthéon au boulevard Poissonnière <sup>10</sup>. Gustave Moynier loge maintenant chez son cousin Gustave Barthélemy, rue Saint-Séverin. Cette rue étroite, voisine du quai Saint-Michel, qui joint le bas de la rue Saint-Jacques à la rue de la Harpe <sup>11</sup>, sera le lieu de violents combats que le

---

<sup>7</sup> Les événements de 1848 à Lyon ont fait l'objet de diverses études, de François Dutacq, de Justin Godart et, en dernier lieu, de Claude Latta, «Le maintien de l'ordre à Lyon (février-juillet 1848)», dans *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, vol. éd. par la Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, 1987, p. 61-85.

<sup>8</sup> Archives du Comité international de la Croix-Rouge, Genève.

<sup>9</sup> Cela explique peut-être pourquoi Gustave Moynier n'a pas commenté le résultat des élections à la Constituante du 23 avril, élections dont on a pu dire qu'elles signifiaient «la défaite par le bulletin de vote» des illusions lyriques et des sentiments de fraternité manifestés en février, avant que les journées de juin n'en scellent «la défaite par les armes». (Philippe VIGIER, *La Seconde République*, Paris, 1967, p. 28 et suiv.)

<sup>10</sup> Louis GIRARD présente, dans le volume 8 de la *Nouvelle histoire de Paris, La Deuxième République et le Second Empire 1848-1870*, Paris, 1981, p. 37-38, un plan de Paris sur lequel est porté l'ensemble des barricades de juin 1848. La ville apparaît coupée en deux, selon un axe nord-sud (empruntant les rues Saint-Jacques, Saint-Denis et du Faubourg Saint-Denis) à l'ouest duquel les barricades sont pour ainsi dire absentes.

<sup>11</sup> La rue de la Harpe, importante artère de trafic, a été en bonne partie absorbée, en 1855, par la construction du boulevard Saint-Michel.

jeune Gustave pourra observer de la fenêtre de sa chambre. A défaut d'en avoir consigné le récit dans son journal, il tentera, beaucoup plus tard, de faire revivre ces événements qui lui ont laissé, écrit-il, «un souvenir ineffaçable».

Les textes conservés par Gustave Moynier comprennent quatre groupes de manuscrits, rédigés à des époques diverses. Les plus anciens datent de l'époque des événements dont il a été le témoin, les plus tardifs datent de 1904 ou de 1905, alors qu'il était entré dans sa septante-neuvième année. Il est probable que Gustave Moynier avait décrit à son père les événements du 24 juin dans la lettre qu'il dit avoir postée au matin du 25 <sup>12</sup>, mais apparemment il n'a pas retrouvé cette lettre et a tenté plus tard de combler cette lacune en rassemblant ses souvenirs.

Pour assurer la continuité du récit, je reproduis ces manuscrits dans l'ordre chronologique des événements et non dans celui de leur rédaction. En voici le descriptif :

*Manuscrit A.* Liasse de six demi-feuillets, écrits recto-verso, détachés d'un carnet. C'est un extrait du journal que tenait Gustave Moynier à cette époque; en haut des pages, la mention du mois et de l'année ainsi qu'une numérotation semblent avoir été ajoutées après coup. Le journal est écrit d'une fine écriture calligraphiée — l'écriture millimétrique de Gustave Moynier — sans retouches ni corrections, peut-être d'après un brouillon. Le journal est tenu au jour le jour. On peut supposer toutefois que les passages qui concernent les journées révolutionnaires, où l'on trouve, à côté d'observations personnelles, des faits qui paraissent avoir été rapportés par des témoins ou complétés par des nouvelles de presse, ont été écrits le lendemain des événements ou dans un délai de quelques jours <sup>13</sup>.

Les feuillets conservés vont du 20 au 26 février, puis du 17 au 19 mars. Ils sont numérotés sans discontinuité de 1 à 12, ce qui indique que Gustave Moynier n'a pas désiré conserver les feuillets intermédiaires.

Le premier feuillet, comprenant les entrées du 20 et du 21 février qui ne se rapportent pas à l'insurrection, est barré d'un trait oblique.

---

<sup>12</sup> Cf. *infra*, p. 417.

<sup>13</sup> Voir, par exemple, *infra*, p. 404 et note 28.

De même sont barrées les deux dernières entrées, celles du 18 et du 19 mars. Je les ai néanmoins reproduites; outre qu'elles attestent la continuité du récit journalier, la dernière entrée, consacrée au sermon de l'église de la Rédemption, apporte un intéressant commentaire.

*Manuscrit B.* Trois pages de format commercial, écrites au verso de feuilles dont le recto a déjà été utilisé. Le recto des deux premières feuilles contient, de l'écriture de Gustave Moynier, des listes de livres et de documents, marqués «rendu», dont les annotations les plus tardives sont de décembre 1899 et de 1900. La troisième page est écrite au dos d'une circulaire imprimée de la Société de bienfaisance des étudiants français (Exercice 1903-1904), datée de novembre 1904, ce qui nous donne le *terminus a quo* du manuscrit. L'écriture, aiguë et rapide, est celle de M<sup>me</sup> Gustave Moynier. Ce texte, relatant les événements du printemps, a été dicté, comme l'indique, à quelques lignes de la fin, une confusion phonétique: «aux cinq Directeurs qui avaient succédé» a été d'abord écrit «au Saint Directeur qui avait succédé», puis aussitôt corrigé. Gustave Moynier a revu le texte et y a apporté une correction de sa main.

*Manuscrit C.* Une page de format commercial relatant les événements des journées des 22 et 23 juin, de l'écriture tardive de Gustave Moynier (au-dessous du millimètre). Elle est rédigée au verso d'une lettre de la maison J. Bousser, rue du Rhône 108, Genève, concernant la livraison d'une demi-pièce de vin blanc, datée du 12 septembre 1904. Il s'agit d'un brouillon, avec des reprises et des mots dans la marge, que Moynier avait sans doute l'intention de dicter. C'est vraisemblablement la suite du manuscrit B.

*Manuscrit D.* C'est une lettre de Gustave Moynier à son père, relatant les événements du 25 juin et de la matinée du 26 juin. Elle se compose d'une feuille de format commercial, écrite recto-verso, qui a été pliée pour tenir lieu d'enveloppe, comme c'était la coutume à cette époque. Au verso, outre le texte, se trouvent l'adresse et le cachet de la poste du 26 juin 1848.

Le jeune Gustave se devait de rassurer ses parents, qui avaient alors regagné leur résidence de Ferney. Ils pouvaient en effet lire dans les journaux le récit des durs combats qui avaient eu lieu dans le quartier



où habitait leur fils, notamment devant l'église Saint-Séverin où les insurgés s'étaient retranchés <sup>14</sup>

*Appendice.* Pour compléter ces documents, je donne un extrait d'une lettre de Gustave Moynier à son ami Auguste Bouvier, datée du 21 mars 1848, dans laquelle il reprend et développe le récit de la manifestation du 17 mars et de la présentation du gouvernement provisoire.

Pour la présente édition, j'ai corrigé quelques distractions d'écriture, unifié l'emploi des majuscules et rétabli les traits d'union, les accents et quelques signes de ponctuation.

Les adjonctions interlinéaires ou marginales sont indiquées dans les notes appelées par des lettres.

Par souci de clarté un titre a été donné à chaque écrit de G. Moynier.

Les références bibliographiques et les commentaires historiques sont dus, pour la plus grande partie, à la collaboration de M. Marc Neuenschwander, alors président de la *Société d'histoire et d'archéologie*, que je remercie ici de son obligeance.

---

<sup>14</sup> Voir ci-après, la note 58, p. 414.

## ÉCRITS DE GUSTAVE MOYNIER

*Manuscrit A :*

### **Les journées révolutionnaires de février 1848 à Paris.**

*Février 1848*

*Dimanche 20 Février*

Visite à M<sup>r</sup>. Cherbuliez <sup>1</sup> [pour lui présenter mon travail sur la solidarité de la dette alimentaire] <sup>a</sup>.

Sermon de M<sup>r</sup>. Valette <sup>2</sup> à la Rédemption <sup>3</sup>.

Jardin d'hiver. J'allais pour la première fois aujourd'hui voir ce palais féerique. Je n'oublierai jamais ma première impression en entrant dans ce superbe jardin, ceux d'Armide <sup>4</sup> pâlissent à côté ; il faut vraiment le voir pour le croire. Je croyais le connaître par cœur à force d'en avoir entendu parler, mais je ne m'attendais à une pareille immensité. Aujourd'hui il y avait un orchestre d'une centaine de musiciens conduits

---

<sup>a</sup> Le membre de phrase placé entre crochets est barré dans le manuscrit.

<sup>1</sup> Parlementaire, professeur à l'Académie et publiciste, Antoine-Elisée Cherbuliez (1797-1869) quitta Genève pour se fixer à Paris au cours de l'été 1847, après qu'il eut été privé de la première de ces fonctions — le Grand Conseil ayant été déclaré dissous par les radicaux — et qu'il eut renoncé à la seconde, comme ses collègues de la Faculté de droit. Ce séjour, riche en déceptions (cf. William E. RAPPARD, *Antoine-Elisée Cherbuliez et la propriété privée*, Zurich, 1941, spéc. p. 70-83), ne durera que cinq ans. En 1852, Cherbuliez est établi à Lausanne puis, en 1855, à Zurich, deux villes où il assume un enseignement d'économie politique respectivement à la Faculté de droit et à l'École polytechnique dont c'est l'ouverture.

A Paris, Cherbuliez conseillait parfois Gustave Moynier dans ses travaux d'étudiant.

<sup>2</sup> Le pasteur Jean-Louis Vallette (1800-1872), d'origine genevoise, était installé à Paris depuis 1841. Il exerçait d'ordinaire son ministère en l'église luthérienne des Billettes (rue des Archives, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris).

<sup>3</sup> L'église évangélique luthérienne de la Rédemption (rue Chauchat n° 16, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement) fut construite et inaugurée en 1843. La duchesse d'Orléans, née Hélène de Mecklembourg-Schwerin, était du nombre de ses paroissiens.

<sup>4</sup> Les jardins d'Armide, l'héroïne de la *Jérusalem délivrée* du Tasse (mais Moynier songe ici à l'opéra de Gluck), mettent le chevalier Renaud sous le charme.

par Strauss <sup>5</sup>, ça animait ce délicieux jardin. Il y a un pin qui a certainement cinquante pieds de haut, un jet d'eau très élevé, des cascades artistement arrangées, un bassin avec des poissons rouges, une volière garnie d'oiseaux étrangers, des statues, une pelouse verte, des bosquets d'arbres des tropiques, une galerie de tableaux, une table couverte de journaux, un buffet, une bouquetière, rien n'y manque.

*Lundi 21 Février*

Représentation au Gymnase <sup>6</sup>.

*Un Troisième larron*, petite bluette pour Numa et Marthe.

*Un Changement de main*, délicieuse pièce de Rose Chéri.

*La Clé dans le dos*, bouffonnade d'Arnal.

*Christophe le Cordier*, pièce sentimentale pour Achard et Désirée <sup>7</sup>.

*Mardi 22 Février*

Aujourd'hui à midi devait avoir lieu le banquet réformiste du 12<sup>e</sup> arrondissement; le rendez-vous avait été donné place de la Madeleine <sup>8</sup>. Hier cependant, voyant que le gouvernement persistait dans sa résolution d'empêcher le banquet et d'employer au besoin pour cela la force armée, le comité s'entendit avec le pouvoir et il fut, dit-on, décidé

---

<sup>5</sup> Le Jardin d'hiver, ou grande serre du Jardin d'Acclimatation au bois de Boulogne, était le lieu fréquenté de fêtes et de bals. L'orchestre dont il est question ici est probablement celui du chef et compositeur français Isaac Strauss (1806-1888).

<sup>6</sup> Cette salle de théâtre, le Gymnase-Dramatique (boulevard de Bonne-Nouvelle, n° 38, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement), avait été construite et inaugurée en 1820. A cette époque prévalait un régime de privilèges et de limitation des genres, de sorte qu'il était interdit à ce théâtre dit «de vaudeville» de jouer des pièces sans couplets.

<sup>7</sup> Gustave Moynier nomme ici les acteurs, bien connus à l'époque, qui se produisaient sur la scène du Gymnase-Dramatique. Certains (Marc Beschefer, dit Numa, ou Rose-Marie Cizos, dite Rose Chéri, épouse du directeur d'alors, Adolphe Montigny) firent l'essentiel de leur carrière dans ce théâtre, tandis que d'autres n'y jouèrent qu'occasionnellement. Pierre-Frédéric Achard, dont le nom est attaché au Palais-Royal, n'y fit qu'une courte apparition — mais remarquée — dans *Christophe le Cordier*, un vaudeville de Xavier Boniface et de Michel (Gaudichot-)Masson. Les créations d'Etienne Arnal contribuèrent beaucoup au succès des pièces de Félix-Auguste Duvert, en particulier à celui que connut *La Clef dans le dos* (1848), écrite en collaboration avec Augustin-Théodore Lauzanne, gendre de Duvert.

<sup>8</sup> Le découpage actuel de Paris date de 1860; les arrondissements d'aujourd'hui (indiqués dans les notes par des chiffres arabes) ne correspondent pas à ceux de l'époque.

Le XII<sup>e</sup> arrondissement était formé, en 1848, des quartiers Saint-Jacques, Saint-Marcel, Observatoire et Jardin des Plantes. Afin de lui enlever le caractère d'une manifestation de masse et de prévenir les risques de débordement, le banquet réformiste du XII<sup>e</sup> arrondissement devait se tenir hors de l'arrondissement concerné, trop populaire, et avoir lieu en semaine. En outre, le prix de participation avait été relevé et la faculté d'y prendre part réservée aux citoyens-électeurs. «Un banquet contre le cens réservé aux censitaires!» (Jean BRUHAT, *Les journées de février 1848*, Paris, 1948, p. 20.)

que la manifestation aurait lieu mais sans hostilité; le banquet devait être servi à Chaillot; le cortège devait s'y rendre puis se dissoudre en protestant, sur la sommation qui lui en serait faite par un commissaire de police; l'affaire aurait été portée devant les tribunaux qui auraient résolu la question. Cet arrangement ne subsista pas longtemps et les membres du banquet arrêtaient définitivement qu'il n'aurait pas lieu. Néanmoins à midi une foule immense se porta du côté de la Madeleine et des Champs-Élysées. Dès le matin tous les postes avaient été renforcés et les soldats étaient consignés dans les corps de garde, le sac au dos et le fusil chargé. La foule augmentant toujours du côté de la Chambre des députés, on commença à faire sortir des troupes. Vers 4 heures j'allai voir ce qui se passait. L'hôtel Guizot <sup>9</sup> renfermait une forte garnison de ligne et de municipaux <sup>10</sup> qui ne laissaient pas approcher la foule. Les trottoirs qui entourent la Madeleine étaient également évacués et bordés de troupes. Enfin sur la place de la Concorde se trouvait beaucoup de cavalerie. Un escadron de dragons faisait face à la rue Royale; un autre du même régiment et un de chasseurs interceptaient le passage du pont <sup>11</sup>. Le poste du Cours-la-Reine était garni de municipaux et plusieurs compagnies de la ligne faisaient des patrouilles dans le milieu de la place. Voyant que l'on faisait écarter les bourgeois, j'entrai dans l'avenue des Champs-Élysées et je la trouvai barricadée à deux ou trois endroits, des chaises et des omnibus avaient servi à construire ces barricades. Tout à coup je vis déboucher du carré Marigny une petite troupe de municipaux à cheval qui chargeait une nuée de gamins <sup>12</sup>. Je m'écartai alors vers l'Élysée-Bourbon <sup>13</sup> et je rentrai chez mes parents par l'avenue Marigny, les rues des Saussaies, de la Ville-l'Évêque et de la Madeleine <sup>14</sup>. Dans la seconde de ces rues une

---

<sup>9</sup> Soit le ministère des Affaires étrangères, situé alors boulevard des Capucines.

<sup>10</sup> Soit des hommes pris dans les unités de l'armée régulière, «la ligne», et des gardes municipaux qui formaient une sorte de gendarmerie d'élite, très attachée au gouvernement, comprenant des compagnies montées.

<sup>11</sup> Du pont de la Concorde.

<sup>12</sup> «Dès que les gardes municipaux s'éloignaient de la rue de Rivoli, une bande de gamins de Paris, sous la direction de quelques chefs intelligents, enlevaient les pavés, arrêtaient et renversaient les voitures et commençaient les barricades.» (Docteur Louis VÉRON, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, tome V, Bruxelles, 1855, p. 58.)

<sup>13</sup> Ancienne dénomination du Palais de l'Élysée.

<sup>14</sup> M. et M<sup>me</sup> Moynier habitaient rue Neuve-des-Mathurins n° 2 (aujourd'hui, rue des Mathurins, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement). En plus de l'appartement de ses parents, Gustave Moynier disposait d'une chambre au Quartier latin, rue Voltaire n° 3 bis (aujourd'hui, rue Casimir-Delavigne, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement).

boutique d'armurier venait d'être pillée. Une barricade avait été tentée devant l'Assomption dont la grille fut arrachée <sup>15</sup>. Quelques compagnies de la ligne gardaient l'état-major et le ministère de la Justice <sup>16</sup>. Quelques personnes furent tuées sur la place de la Concorde par des charges de cavalerie. Le soir, le calme paraissait rétabli <sup>17</sup>.

### *Mercredi 23 Février*

Dans la nuit, les insurgés, refoulés dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin, vers les Halles, se sont battus contre la troupe mais aucun engagement n'a été très chaud. Dès le matin le petit nombre de gardes nationaux qui avait pris les armes tourna bride et cria avec le peuple: *Vive la Réforme! A bas Guizot!* <sup>18</sup> Pendant ce temps une bataille terrible se livrait dans la rue des Filles-du-Calvaire. Quelques pièces d'artillerie placées à l'extrémité de la rue, du côté du Boulevard, faisaient un feu meurtrier. On se battait également dans la rue Montmartre et la rue Saint-Martin où étaient les chasseurs d'Orléans <sup>19</sup>. La Chambre des députés était alors réunie et M<sup>r</sup>. Guizot y déposait la démission du ministère; le roi fit appeler M<sup>r</sup>. Molé pour en créer un nouveau. Cette nouvelle fit en un clin d'œil le tour de Paris. Le maréchal Bugeaud, nommé à ce moment au commandement de la force armée, fit cesser le feu dans tous les quartiers; la population paraissait satisfaite. Dans la soirée les boulevards furent illuminés; une foule nombreuse de promeneurs encombrait les rues, surtout les boulevards des Italiens et des Capucines, et la rue de la Paix; la troupe était toujours sous les armes, mais le calme était rétabli; chacun se félicitait de ce que l'insurrection était si tôt terminée; on eût dit un jour de fête <sup>20</sup>. Ce que voyant,

<sup>15</sup> Voir Docteur Louis VÉRON, *op. cit.*, p. 59.

<sup>16</sup> Le premier, aux Tuileries; le second, place Vendôme.

<sup>17</sup> «Cependant la cour et les autorités ne conçoivent encore aucune alarme. «Ce n'est qu'une échauffourée», dit M. Delessert (préfet de police) dans son salon, à neuf heures du soir.» (Daniel STERN, *op. cit.*, p. 104.)

<sup>18</sup> La défection de la garde nationale, «l'expression armée du pays légal» (Daniel STERN, *op. cit.*, p. 114), ouvrit la crise du régime.

<sup>19</sup> Unités de fantassins créées par le duc d'Orléans en 1836.

<sup>20</sup> «De l'avis général, l'appel de Molé comme signe du renvoi de Guizot avait désarmé la population.» (Charles de RÉMUSAT, *Mémoires de ma vie*, éd. par Charles H. Pouthas, tome IV (Paris, 1962), p. 213.) Daniel STERN note de son côté: «Tout en demandant, sans qu'on sût trop lui répondre, quelles étaient les concessions obtenues, [le peuple] s'associait au triomphe du pays légal.» (*Op. cit.*, p. 118.) Sans omettre cependant d'évoquer ces scènes qui «donnaient à la ville un air de fête qui trompa presque tout le monde.» (*Ibid.*)

mon père et ma mère allèrent se promener; ils se dirigèrent du côté de l'hôtel des Capucines <sup>21</sup>, mais là, trouvant le chemin barré par la troupe, ils suivirent la rue Neuve-Saint-Augustin et la rue de la Paix; la place Vendôme était encombrée de soldats et le peuple chantait *la Marseillaise* très paisiblement. Mes parents entrèrent alors dans la rue Neuve-des-Petits-Champs. Mais à peine y eurent-ils fait quelques pas qu'ils virent arriver derrière eux une foule qui se sauvait en criant: *Aux armes! On assassine le peuple!* Ils se réfugièrent dans la rue Neuve-Saint-Roch, ne sachant ce qui se passait; ils remontèrent par la rue d'Argenteuil et la rue Sainte-Anne pour s'éloigner le plus possible du théâtre de la bagarre; ils traversèrent le Boulevard, la rue Taitbout, la rue de Provence et rentrèrent à la maison, non sans peur. Pendant que cela se passait, j'étais resté avec ma grand-mère et ma tante <sup>22</sup> et nous avons entendu une décharge sur le Boulevard à la suite de laquelle une foule immense s'était précipitée dans la Chaussée-d'Antin. Nous savions que mon père et ma mère étaient allés se promener de ce côté et ne les voyant pas revenir nous fûmes dans une grande inquiétude jusqu'à ce que nous les eûmes revus sains et saufs. Cette affaire du boulevard des Capucines est un fait capital, car ce fut la cause du renouvellement des hostilités. Personne n'a pu savoir au juste ce qui avait amené cette fusillade qui d'une minute à l'autre changea la face des affaires. La version la plus accréditée est qu'un employé du *National* <sup>23</sup> s'approcha des soldats et tira sur un officier de municipaux; il le manqua mais il cassa les deux jambes de devant de son cheval; l'officier commanda aussitôt le feu. Il y eut là une grande quantité de victimes parmi lesquelles beaucoup de curieux. Les cadavres furent ramassés, entassés dans une tapissière et promenés le long du Boulevard à la lueur des torches et au cri de *Vengeance!* — Cela se passait entre 10 et 11 heures du soir <sup>24</sup>. Ce fut le signal des barricades qui en moins de rien furent

<sup>21</sup> Cf. *supra*, note 9.

<sup>22</sup> M<sup>me</sup> Jeanne-Louise Deonna et sa fille, Judith Deonna.

<sup>23</sup> L'un des deux principaux journaux de l'opposition, sous la monarchie de Juillet, avec *La Réforme*, *Le National* était de tendance républicaine libérale. Les hommes du *National* — dont Armand Marrast, son directeur — font une entrée en force dans le gouvernement provisoire constitué le 24 février.

<sup>24</sup> Présentant les diverses versions qui ont circulé au sujet de cette affaire, Daniel STERN conclut: «Tout porte, d'ailleurs, à croire qu'il y eut, dans la catastrophe du boulevard des Capucines, plus de hasard que de préméditation.» (*Op. cit.*, p. 123, note 1.) Elle précise toutefois un peu plus loin que «[l]e peuple et même un grand nombre d'officiers de la garde nationale étaient persuadés que l'événement du boulevard des Capucines avait été prémédité par le gouvernement». (*Ibid.*, p. 133, note 2.)

élevées dans toutes les rues. Plusieurs étaient de vraies forteresses, entre autres celles du faubourg Montmartre et du carrefour de Bussi. Depuis la Madeleine jusqu'à la porte Saint-Martin, tous les arbres du Boulevard furent coupés, les petites colonnes dites Rambuteau<sup>25</sup> et les réverbères furent renversés pour servir aux barricades; les rues furent dépavées et les magasins d'armuriers pillés. Au jour tout fut prêt pour la résistance.

#### *Jeudi 24 Février*

Dans la matinée le roi remplaça au ministère M. Molé par MM. Thiers et Odilon Barrot, mais ce fut inutile<sup>26</sup>. On défendit à la troupe de tirer; aussitôt elle abandonna son poste et rentra en caserne, la crosse en l'air aux acclamations du peuple. Les cris de *Vive la garde nationale! Vive la ligne!* étaient le mot d'ordre du moment. Paris n'était plus guère gardé que par les municipaux. Le roi vers une heure abdiqua en faveur de son petit-fils; on lui conseilla de sortir de Paris. Donnant le bras à la reine et accompagné de quelques personnes il traversa le jardin des Tuileries et [ils] arrivèrent sur la place de la Concorde; là se trouvait une petite voiture de place; le roi et la reine y montèrent et la voiture s'envola vers Saint-Cloud avec une escorte de trois ou quatre cents cavaliers de garde nationale et de ligne, dragons et cuirassiers. Le roi était parti si précipitamment qu'il était sans argent et que les soldats de son escorte durent lui donner de quoi payer son voyage<sup>27</sup>. De Saint-Cloud le roi alla à Versailles, puis à Dreux, puis à Tréport où il s'embarqua pour passer en Angleterre<sup>28</sup>. — Pendant cette fuite, une

---

<sup>25</sup> Claude-Philibert Barthelot, comte de Rambuteau (1781-1869), fut préfet de la Seine de 1833 jusqu'aux journées de février 1848. Paris lui est redevable d'une foule de travaux d'édilité. «Les Parisiens ont consacré [son nom] à leur manière en l'attribuant à certains édifices que réclamaient l'hygiène et la décence, et que jamais le public ne consentit à désigner sous le terme classique de vespasiennes.» (*Grande Encyclopédie.*)

<sup>26</sup> «Le roi a chargé Thiers et Odilon Barrot de former un ministère. Thiers n'est pas bien populaire, mais Odilon Barrot, c'est la Réforme. Par malheur, la concession s'aggrave d'une menace: le maréchal Bugeaud est investi du commandement général de la garde nationale et de l'armée. Odilon Barrot, c'est la Réforme, mais Bugeaud, c'est la répression. Le roi tend la main droite et montre le poing gauche.» (Victor HUGO, *Choses vues 1847-1848*, éd. d'Hubert Juin, Paris, 1972, p. 276.) Dans l'esprit du public, le nom de Bugeaud demeure en effet associé au massacre des habitants d'un immeuble de la rue Transnonain que commirent les troupes qu'il commandait lors des troubles d'avril 1834.

<sup>27</sup> Le soir même de ce jeudi 24 février, le roi Louis-Philippe écrit, de Dreux, au comte de Montalivet de lui faire remettre 30 000 F: «Mon cher comte, parti sans une obole, il a fallu emprunter à Versailles pour notre chétif voyage.» (Cit. par Docteur Louis VÉRON, *op. cit.*, p. 81.)

<sup>28</sup> Le roi s'embarqua le 3 mars, au Havre.

scène très orageuse se passait à la Chambre des Députés. La duchesse d'Orléans s'y était réfugiée avec ses deux fils et les ducs de Nemours et de Montpensier <sup>29</sup>; le peuple en armes envahit la salle; l'on propose pour roi le comte de Paris avec sa mère pour régente, mais cette proposition est repoussée; les débris de la famille royale s'échappent par une porte latérale; un coupé qui se trouvait dans la cour de l'hôtel de la présidence emmena la duchesse et le comte de Paris; quant aux ducs de Chartres et à ses deux oncles, on ne sait par où ils s'échappèrent. La Chambre ou plutôt le peuple proclama le gouvernement provisoire.

Pendant que tous ces événements se passaient les rues de Paris étaient le théâtre de nouveaux désastres. Un terrible combat avait lieu sur la place du Palais-Royal. Les insurgés en voulaient surtout à la garde municipale qui était au poste du château d'eau; le combat fut long et meurtrier; enfin le feu ayant été mis au poste, un grand nombre de municipaux qui s'y étaient retranchés y périrent. Le Palais-Royal fut pris et dévalisé; tous les meubles furent jetés par les fenêtres et brûlés dans la rue. Après cet exploit les insurgés se portèrent aux Tuileries au moment où le roi venait de les quitter; malgré le grand nombre de troupes qui occupaient le Carrousel, ils y entrèrent sans résistance et saccagèrent les appartements; ils brisèrent surtout la vaisselle et tout ce qui était propriété particulière du roi. Les pillards parcoururent les rues avec leurs dépouilles. J'en vis un en particulier qui s'était affublé d'une livrée du roi, et un autre d'un chapeau bleu de ciel avec une superbe dentelle, appartenant sans doute à l'une des princesses. Le trône fut promené le long des Boulevards et brûlé triomphalement sur la place de la Bastille.

Dans la soirée, le gouvernement provisoire installé à l'Hôtel de Ville proclama la République. Il y eut de nombreuses illuminations; l'ère de la liberté commençait; aussi nous obligea-t-on de mettre des bougies sur nos fenêtres, sous peine d'avoir nos carreaux brisés <sup>30</sup>. Des bandes

---

<sup>29</sup> Hélène de Mecklembourg-Schwerin (1814-1858), duchesse d'Orléans, avait eu deux fils de feu le fils aîné du roi Louis-Philippe, mort d'un accident de voiture en 1842: le comte de Paris (1838-1894), prince héritier, et le duc de Chartres (1840-1910).

Les ducs de Nemours (1814-1896) et de Montpensier (1824-1890) étaient les deuxième et cinquième fils de Louis-Philippe.

<sup>30</sup> «Dès que la nuit était venue, des bandes de gamins parcouraient les rues du quartier où l'arbre [de la Liberté] avait été placé, en criant, sur l'air du rappel: «Des lampions! des lampions!» Tout le monde se hâtait d'illuminer. Cinq minutes après, la même bande reparaisait en chantant: «Pas de lampions! pas de lampions!» On éteignait. J'ai vu la même rue éteinte et rallumée huit fois en une heure.» (Maxime DU CAMP, *Souvenirs de l'année 1848*, Paris, 1876, p. 127-128.)



armées parcoururent les rues en chantant *la Marseillaise* et le chœur des *Girondins* <sup>31</sup>. Du reste, la ville était fort triste car tous les magasins étaient fermés, et la circulation des voitures était interrompue. Au milieu de la barricade du carrefour de Bussi il y eut un grand banquet d'étudiants et d'étudiantes qui passèrent la nuit à chanter en chœur des airs patriotiques.

Au milieu de tout cela les Bertin <sup>32</sup> vinrent se réfugier chez nous pour voir mieux ce qui se passait; ils dînèrent avec nous, bivouaquèrent la nuit sur les canapés de notre salon et ne nous quittèrent que le lendemain au soir.

### *Vendredi 25 Février*

Nous voici en pleine République. Mais il n'y a plus ni municipaux, ni gendarmes, ni sergents de ville, point de police enfin; chacun sent cependant le besoin de maintenir l'ordre et pour cela, faute de mieux, l'on se rallie au gouvernement provisoire. De nombreux postes s'établissent dans toutes les rues; c'est un mélange de gardes nationaux et de citoyens de toutes les classes armés chacun à sa façon, mais portés de bonne volonté pour veiller à la sécurité publique; à chaque instant l'on rencontre des factionnaires et des patrouilles. Bon nombre de voleurs sont arrêtés et fusillés sur place sans autre forme de procès. Le gouvernement, ne sachant comment se défaire de toute la populace qui refuse de déposer les armes, décide de former 24 bataillons de garde nationale mobile; des listes d'enrôlement sont ouvertes aux mairies et en très peu de temps 25 000 noms sont inscrits <sup>33</sup>. Les barricades continuent à

---

<sup>31</sup> «Mourir pour la patrie...». Le Chant des Girondins, chant de guerre des insurgés, clôt le drame issu de la collaboration d'Alexandre Dumas (père) et d'Auguste Maquet, musique d'A. Verney, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, représenté le 3 août 1847 sur la scène du Théâtre-Historique (situé à l'angle du boulevard du Temple et de la rue du Faubourg-du-Temple) dont Dumas était le directeur.

<sup>32</sup> Edmond Bertin et son épouse Eugénie, née Barthélemy. Cf. *infra*, note 52.

<sup>33</sup> En réalité, à la clôture des inscriptions, le 25 avril, l'effectif des gardes mobiles n'excédait pas 15 000 hommes. En décrétant la création d'une garde nationale mobile, le gouvernement provisoire visait deux objectifs complémentaires: fournir une activité rémunérée à une population frappée par la crise économique et rallier au service du maintien de l'ordre une force recrutée «au sein même de cette partie de la population parisienne qui venait de faire la révolution» (Daniel STERN, *op. cit.*, p. 255).

«C'étaient tous des enfants de Paris, fils d'ouvriers, que l'on dressait au massacre de leurs parents», écrit Norbert TRUQUIN au soir de sa vie (*Mémoires et aventures d'un prolétaire à travers la révolution*, Paris, 1977, p. 72), qui fut témoin de leurs faits d'armes contre le Paris insurgé, pendant les journées de Juin. Pierre CASPARD s'est efforcé de rendre compte de ce comportement dans «Aspects de la lutte des classes en 1848: le recrutement de la garde nationale mobile», article publié dans la *Revue Historique*, tome 252 (1974), p. 81-106.

subsister, l'aspect de la ville est toujours triste; les murs sont placardés de proclamations de tous genres. Une nuée de journaux communistes et ultra-républicains sort de terre comme par enchantement; des troncs pour les blessés sont placés çà et là dans les rues. On enlève de toutes les enseignes tout ce qui, de près ou de loin, peut sentir la royauté. Quant à moi étant fort peu disposé à travailler, j'ai passé ma journée à cartonner une petite boîte pour Ninette, pendant que de son côté elle me crochetait une bourse.

*Samedi 26 Février*

Des bandes armées ont envahi, dévasté et brûlé le château de Neuilly <sup>34</sup>. Plusieurs de ces brigands qui étaient descendus dans les caves furent étouffés par l'incendie. — On se rallie de plus en plus au gouvernement pour prévenir des désordres. Les élèves de l'Ecole polytechnique, chargés de pourvoir aux subsistances, parcourent les rues pour faire ouvrir en partie les barricades et permettre aux boulangers de s'approvisionner. — Aujourd'hui seulement je suis revenu faire un tour dans le Quartier latin et j'ai rencontré sur le pont du Carrousel, Sarrasin <sup>35</sup> à cheval escortant un citoyen à écharpe tricolore, monté sur un bucéphale, n'ayant point de bas, mais ayant en revanche une tournure ignoble; ils allaient de place en place lire une proclamation du gouvernement. — Les magasins ont commencé à se rouvrir.

Dans l'après-midi un cortège sortit de l'hôtel Mallet, à côté de chez nous <sup>36</sup>. En tête marchaient M<sup>r</sup>. le pasteur Vermeil <sup>37</sup> et le curé de Saint-Louis-d'Antin; ils étaient suivis d'enfants et de femmes de toutes les conditions accompagnées de gardes nationaux et de bourgeois en armes; des bannières portaient des inscriptions en harmonie avec le but

---

<sup>34</sup> «Le château de Neuilly, résidence favorite de Louis-Philippe et de sa famille, a été incendié et ruiné de fond en comble; ce qui restait des bâtiments, le parc et ses îles, a été vendu par lots aux enchères.» (Docteur Louis VÉRON, *op. cit.*, p. 193.)

<sup>35</sup> Georges Sarasin (1827-1891), de Genève, était à cette époque élève de l'Ecole polytechnique que commandait alors le général Aupick, beau-père de Baudelaire. La plupart des condisciples de Sarasin étaient de sentiments républicains et s'étaient mis à la disposition du gouvernement provisoire.

<sup>36</sup> Il s'agit sans doute de l'hôtel (rue de la Chaussée-d'Antin n° 13, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement) que les Mallet avaient acquis d'Henri Bertin, ancien ministre par intérim des Affaires étrangères; il fut, de 1792 à 1862, le siège de leur maison de banque.

<sup>37</sup> Originaire de Nîmes, le pasteur Antoine Vermeil (1799-1864) avait accompli des études de théologie à Genève dont il fut créé bourgeois d'honneur, le 6 mai 1823, en considération de ses talents et de son zèle pour la religion. Il exerçait son ministère à Paris depuis 1840.

de cette procession. C'était une députation des comités des salles d'asile et des crèches qui se rendait à l'Hôtel de Ville pour mettre ces institutions sous la protection du gouvernement provisoire <sup>38</sup>. — Depuis hier déjà tout le monde porte des cocardes, rouges d'abord puis tricolore quand le gouvernement eut adopté le drapeau tricolore pour drapeau de la République <sup>39</sup>. Toute la troupe de ligne est désarmée. — J'ai passé ma journée à cartonner pour Edmond Bertin un étui à cartes de visite. — Les Bertin ont encore passé tout l'après-midi et la soirée avec nous. — En fait de réception, il n'est venu que Bellamy <sup>40</sup>.

Mars 1848

Vendredi 17 Mars

(...) <sup>b</sup>.

Une masse énorme d'ouvriers s'est réunie sur la place de la Concorde pour aller présenter ses hommages au gouvernement <sup>41</sup>. Vers 3 heures je suis allé voir ce qui se passait. Cet immense cortège encombrait les

---

<sup>38</sup> Le point de départ de cette « procession » n'est pas fortuit. M<sup>me</sup> Jules Mallet, née Emilie Oberkampf (1794-1856), est du nombre des philanthropes (notamment, la marquise de Pastoret; le maire, puis député du XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Jean-Denis-Marie Cochin; l'adjoint au maire du I<sup>er</sup> arrondissement, Jean-Baptiste-François Marbeau) qui se préoccupèrent du sort de la petite enfance, des soins qu'elle réclamait, des dangers auxquels elle était exposée, en particulier dans les milieux populaires.

« Les « salles d'asile », qui ont précédé les écoles maternelles, avaient été, à l'origine, (...) des œuvres charitables. Il s'agissait d'arracher à la rue les plus jeunes enfants, dont les mères travaillaient. (...) Si, en tant que garderie, l'institution avait rendu des services incontestables, elle s'orientait à grand-peine dans la voie de l'éducation: l'asile n'arrivait pas à devenir l'école que ses meilleurs animateurs rêvaient qu'il soit. » (Maurice CRUBELIER, *L'enfance et la jeunesse dans la société française 1800-1950*, Paris, 1979, p. 214.)

<sup>b</sup> Les quatre premières lignes, barrées dans le manuscrit, sont illisibles.

<sup>39</sup> Le 25 février, dans une harangue célèbre, Lamartine avait réussi à renverser l'opinion de la foule massée devant l'Hôtel de Ville et à faire adopter le drapeau tricolore au lieu du drapeau rouge. Cf. Daniel STERN, *op. cit.*, p. 245-250, et Raoul GIRARDET, « Les Trois Couleurs. Ni blanc, ni rouge », dans *Les lieux de mémoire* publ. sous la dir. de Pierre Nora, vol. I *La République*, Paris, 1984, p. 5-35.

<sup>40</sup> Aucun Bellamy n'est mentionné dans la liste des Genevois installés à Paris que Gustave Moynier se proposait de fréquenter (cf. B.P.U. Genève: Ms fr. 4801/9, f<sup>o</sup> 205 v<sup>o</sup>, lettre à Auguste Bouvier écrite de Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1847). Il s'agit peut-être de (François-)Charles Bellamy (1821-1885), avocat depuis 1846, plus tard juge et député.

<sup>41</sup> Cette grandiose manifestation de soutien au gouvernement intervient au lendemain d'une démonstration qui, elle, lui était hostile. Une mesure concrète sortit de cette seconde journée: le report des élections à l'Assemblée constituante, primitivement fixées au 9 avril et ajournées au dimanche de Pâques, 23 avril. Sur le déroulement et l'enjeu de ces journées, cf. les témoignages de Daniel STERN, *op. cit.*, p. 377-394, et de Maxime DU CAMP, *op. cit.*, p. 133-138.

quais depuis le Pont-Neuf jusqu'à l'Hôtel de Ville. Je parvins jusqu'à la place mais je ne pus approcher de la façade du bâtiment. Alors je le tournai et, arrivant par le côté de la rue des Coquilles <sup>42</sup>, je trouvai peu de foule et pus m'approcher aisément jusqu'à une vingtaine de pieds de la porte centrale de l'Hôtel de Ville. Je venais d'y arriver lorsque je vis un citoyen, que je sus plus tard être Sobrier <sup>43</sup>, monter une estrade en dedans de la grille et annoncer que le gouvernement allait se présenter au peuple. En effet un instant après le gouvernement provisoire vint prendre place sur l'estrade très voisine de moi. Il y avait MM. Dupont de l'Eure, Lamartine, Marrast, Pagnerre, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Crémieux, Garnier-Pagès, et un inconnu <sup>44</sup>. Ils furent salués par les acclamations de la foule, puis Louis Blanc prit la parole et, dans un petit discours dont je ne perdis pas un mot, il remercia le peuple en l'engageant à conserver sa dignité <sup>45</sup>. Le gouvernement se retira et le cortège se mit en marche vers la Bastille. Sobrier l'y précéda à cheval, le reçut à son arrivée par une courte allocution fort peu éloquente et conçue à peu près dans les termes suivants : « Nous sommes un membre de la grande famille ! Le peuple est le fils aîné de la France, l'armée est son fils cadet, et le fils aîné doit accueillir et aimer le fils cadet. Vive la France ! Vive le peuple ! Et vive l'armée ! » Après ces touchantes paroles, il entraîna la foule le long des Boulevards, s'arrêtant à chaque instant pour répéter son même discours. — Sur quoi la pluie étant survenue je sautai dans un omnibus et abandonnai le cortège à

---

<sup>42</sup> L'une des quatre rues dont la fusion a donné l'actuelle rue du Temple, soit tronçon de cette dernière situé dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

<sup>43</sup> Marie Joseph Camille Sobrier (vers 1811-1854), militant républicain qui s'était signalé lors des journées de Février, fut placé à la tête de la préfecture de police en qualité d'adjoint de Marc Caussidière. Il résigna bientôt cette fonction pour se consacrer, en vue des élections à l'Assemblée constituante, à soutenir par la plume et par l'action les candidats favorables à une République démocratique et sociale. Compromis dans la tentative avortée du 15 mai de renverser les autorités constituées, il fut arrêté puis condamné à une peine de sept ans de prison. Il acheva ses jours dans un asile.

<sup>44</sup> En inscrivant les noms des membres du gouvernement provisoire — et celui de leur secrétaire général, Laurent Pagnerre —, Gustave Moynier omet d'en mentionner trois. Oubli réparé dans la lettre qu'il adresse à Auguste Bouvier (cf. *infra*, p. 418) en ce qui concerne Alexandre Marie ; manquent encore François Arago (de l'Institut) et Alexandre Martin, dit Albert, ouvrier mécanicien. Moynier, qui avait suivi des conférences d'Arago, désigne sans doute Albert par « un inconnu ».

<sup>45</sup> Le *Journal des Débats* du 19 mars 1848 cite ainsi le discours de Louis Blanc : « Citoyens, au nom du gouvernement provisoire de la République, je vous remercie de nous avoir exprimé vos vœux, car le gouvernement, étant sorti du peuple, entend s'appuyer sur la volonté du peuple, sans lequel il ne serait rien. »

la tête duquel marchaient une vingtaine de cavaliers en blouses et d'horrible tournure <sup>46</sup>.

Pendant toute la soirée des bandes parcoururent la ville en tapageant et en forçant à illuminer.

### *Samedi 18 Mars*

Réception. MM. Bernard, Lombard et G. Pictet <sup>47</sup>.

### *Dimanche 19 Mars*

Sermon de M. Verny <sup>48</sup> à la Rédemption. Le texte était tiré de l'épître aux Romains, depuis le verset 9 du ch. XII jusqu'au verset 8, ch. XIII. Il a tracé la conduite du chrétien au milieu des événements présents et a prêché la soumission au gouvernement actuel. Il a terminé son sermon par une prière pour le roi et pour la duchesse d'Orléans, qui a arraché des larmes à tout l'auditoire <sup>49</sup>. Je n'ai jamais vu sermon produire une semblable impression; moi-même j'en ai été ému toute la journée.

---

<sup>46</sup> Il s'agit d'un groupe de ces «terribles Montagnards» que Marc Caussidière, le nouveau préfet de police, avait recrutés selon les critères suivants: «Le premier titre exigé pour en faire partie était un certificat d'écrou d'ancien détenu politique; le deuxième, un certificat de combattant de Février; le troisième, enfin, un congé et un certificat de bonne conduite, constatant que le candidat était un ancien et honorable militaire. (...). L'uniforme fut d'abord une cravate et une ceinture rouges; on y ajouta ensuite une blouse bleue.» (*Mémoires de Caussidière, ex-préfet de police et représentant du peuple*, tome I (Paris, 1849), p. 99-100 et 176.)

<sup>47</sup> Il s'agit de l'oncle d'Auguste Bouvier, Jean-Jacques Bernard (1795-?) (cf. B.P.U. Genève: Ms fr. 4806/1, f° 3-4, la lettre que celui-ci adresse à son neveu, de Paris, le 7 avril 1848, «pour tempérer si possible ton ardeur républicaine»); probablement de Charles Antoine Lombard (1828-1863), fils du défunt maire de Meyrin, Jacques-Aimé Lombard-Lavit, et, sans nul doute, de Gustave Pictet (1827-1900) qui avait entrepris des études de droit à Paris, études qu'il poursuivra dès l'automne 1848 et qu'il achèvera à Genève, sa ville natale.

<sup>48</sup> D'origine alsacienne, le pasteur Edouard Verny (1803-1854) était, depuis 1836, au service de la communauté évangélique luthérienne de Paris. Dès 1843, il était attaché à l'église de la Rédemption et, en cette qualité, aumônier de la duchesse d'Orléans.

<sup>49</sup> Sur les sentiments des milieux protestants à l'égard de la branche cadette des Bourbons et de la monarchie de Juillet, puis face à la révolution de Février et à la République, cf. André ENCREVÉ, *Protestants français au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les réformés de 1848 à 1870*, Genève, 1986, p. 154-163 et 371 et suiv.

*Manuscrit B:*

### **Printemps 1848.**

Vu l'insécurité qui régnait à Paris dans les mois qui suivirent le 24 février 1848 j'ai quitté cette ville où je faisais mes études de droit le 15 mai de cette année-là <sup>50</sup>, précisément un jour d'émeute avorté; je traversai même des attroupements sans que la malle-poste qui m'emportait vers Lyon fût entravée dans sa marche. Mais à chaque relais la voiture était envahie de curieux avides de savoir dans quel état nous avions laissé la capitale, d'où évidemment le projet d'une insurrection avait été annoncé. Par mesure de précaution une escorte de gendarmerie à cheval nous entourait dès l'approche de Lyon et, quand nous eûmes enfin atteint le but de notre course, les portes de la poste furent refermées brusquement sur nous. Peu d'heures après une émeute terrible éclata dans la ville et j'en entendis la canonnade à Irigny, sur les bords du Rhône, où je m'étais immédiatement transporté chez mes cousins Boitel. Je pus dès le surlendemain me remettre en route pour Ferney, quoiqu'il n'y eût pas encore de chemin de fer <sup>51</sup>. Il me tardait toutefois de regagner Paris dès que les esprits se seraient calmés en France, pour pouvoir y subir un examen que je désirais beaucoup passer sans tarder. J'en repris donc le chemin dès le 17 juin, c'est-à-dire après un mois seulement de repos, mais des événements imprévus ne tardèrent pas à me prouver que je m'étais trop pressé et le mois de juin ne s'acheva pas sans que je fusse témoin d'un massacre qui m'a laissé des souvenirs ineffaçables et que je veux essayer de rappeler sommairement.

N'ayant pas dans ce temps-là conservé un logement dans Paris je venais d'accepter, pour les quelques semaines que je me proposais d'y passer, un gîte chez mon cousin Gustave Barthélemy <sup>52</sup>, dont la demeure calme et peu éloignée de l'École de Droit me souriait beaucoup.

---

<sup>50</sup> J'ai indiqué (voir *ci-dessus*, p. 395) que cette date était incertaine.

<sup>51</sup> La ligne de chemin de fer Lyon-Genève ne sera en service qu'en 1858.

<sup>52</sup> Gustave Barthélemy était fils de Jean-Baptiste Barthélemy. Celui-ci avait eu trois enfants d'un premier mariage: Elise (M<sup>me</sup> Decaix), Eugénie (M<sup>me</sup> Bertin) et notre Gustave; puis, d'un second mariage, une fille, Flora (M<sup>me</sup> Grenard).

Gustave Moynier était apparenté aux Barthélemy par sa grand-mère paternelle, née Jeanne-Marie Barthélemy.

M. Barthélemy qui faisait en gros le commerce des papiers de couleur habitait une petite maison très chouette et encombrée de ses marchandises, située rue Saint-Séverin 10, au bas de la rue Saint-Jacques. Il y résidait avec sa jeune femme née Marie Nourrit, fille aînée de feu le célèbre ténor de l'Opéra <sup>53</sup>. Celle-ci était alors grosse de son fils André. Mes amis m'accueillirent très courtoisement et me casèrent dans une grande pièce de leur troisième étage où je n'avais point de voisin gênant; mon unique fenêtre, de très grande dimension, était plus élevée que les bas-côtés de l'église Saint-Séverin qui lui faisait face et sur les toits desquels personne ne se montrait jamais. La rue étant d'autre part très étroite et peu fréquentée je n'y pouvais voir les passants aux regards desquels j'échappais aussi de mon côté.

Je fus averti dès mon arrivée chez eux que des troubles se préparaient à Paris, provoqués surtout par la résolution du gouvernement d'éloigner de la capitale les ateliers nationaux et d'enrôler <sup>c</sup> les jeunes de dix-sept à vingt-cinq ans <sup>54</sup>, ces mesures devant priver le pouvoir exécutif de l'appui de la partie la plus remuante de la population et mécontenter les émeutiers de profession. Ces derniers manifestaient leur mécontentement en se promenant en bandes qui acclamaient le prince Louis-Napoléon <sup>55</sup>, par opposition aux cinq Directeurs qui avaient succédé

---

<sup>c</sup> Correction de la main de Gustave Moynier, remplaçant la première version qui était *d'organiser une garde mobile*.

<sup>53</sup> Adolphe Nourrit (1802-1839), lequel avait pris dans les années 1820 la succession de son père, Louis Nourrit (1780-1831), dans l'emploi de premier ténor de l'Opéra de Paris.

<sup>54</sup> Le décret du 21 juin, publié dans *Le Moniteur* du 22, fut arraché à la Commission exécutive par la majorité de l'Assemblée pressée de dissoudre «ces asiles ouverts à l'oisiveté soldée et au recrutement de l'émeute». (Charles de RÉMUSAT, *op. cit.*, tome IV, p. 322.) Au-delà des dispositions pratiques contenues dans cet arrêté — «un expédient pour se débarrasser, à Paris, d'une force à laquelle on ne savait pas trouver d'emploi», selon Daniel STERN, *op. cit.*, p. 603 —, deux conceptions antagonistes de ces ateliers nationaux s'affrontent. Pour l'une, ces ateliers n'étaient qu'un moyen de remédier temporairement au chômage et à la misère. Pour l'autre, ils étaient une pièce essentielle d'une forme nouvelle d'organisation du travail que la République avait le devoir de mettre en place. Cf. William H. SEWELL, *Gens de métier et révolutions...*, trad. de l'américain, Paris, 1983, p. 327 et suiv.

<sup>55</sup> L'existence d'un bonapartisme populaire, «républicain et porteur d'aspirations sociales à Paris, rural et plus impérialiste en province» (Bernard MÉNAGER, *Les Napoléon du peuple*, Paris, 1988, p. 96), est notamment révélé par le succès que remporte Louis-Napoléon, le 4 juin, lors des élections partielles à l'Assemblée constituante rendues nécessaires par les vacances qui résultaient des candidatures multiples de nombreux députés élus le 23 avril.

Les calculs des partisans de l'ordre ont certainement contribué à aplanir le chemin au futur candidat à la présidence de l'Etat. Se remémorant la séance du 13 juin au cours de laquelle l'Assemblée valida l'élection de Louis-Napoléon, nonobstant la loi d'exil de

depuis le mois d'avril au gouvernement provisoire de Février <sup>56</sup>. Ces directeurs étaient d'ailleurs fort discrédités et l'on s'en moquait très librement dans les théâtres.

*Manuscrit C:*

### Les journées des 22 et 23 juin 1848.

Le jeudi 22 juin les meneurs du mouvement jugèrent la populace suffisamment entraînée pour lui donner le signal de l'action. Des attroupements considérables se formèrent en conséquence dans la soirée sur les points les plus importants de leurs combinaisons stratégiques, c'est-à-dire, pour la rive droite, de la Seine au clos Saint-Lazare et jusqu'à la Bastille, puis, sur la rive gauche, dans les quartiers Saint-Jacques et Saint-Marceau <sup>d</sup>. Le mot d'ordre fut donné aux combattants qui se mirent à l'œuvre dès le lendemain matin <sup>e 57</sup>. En un clin

---

1832 contre la famille Bonaparte et l'hostilité de la Commission exécutive à l'égard de l'auteur des complots manqués de 1836 et de 1840, Charles de Rémusat note dans ses *Mémoires*: «A cette époque, j'étais loin d'être rassuré quant au salut public. La Chambre était encore incertaine, le pouvoir exécutif faible et mal sûr; nous restions à la merci d'un coup de main des ouvriers de Paris. Il pouvait survenir une de ces situations désespérées où tous les moyens sont bons pour rétablir un peu d'ordre, où le nom d'un Bonaparte pourrait nous servir à cela. C'était (...) une arme à mettre par précaution dans l'arsenal de la France.» (*Op. cit.*, tome IV, p. 320.)

<sup>56</sup> Les cinq membres de la Commission exécutive auxquels l'Assemblée nationale constituante avait confié, le 10 mai 1848, le gouvernement de la République, en attendant que la nouvelle constitution ait déterminé quelle serait la forme du gouvernement, avaient tous fait partie du gouvernement provisoire. Ce sont, dans l'ordre décroissant du nombre des suffrages obtenus: Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin.

Le 24 juin, la même Assemblée votera un décret qui mettait Paris en état de siège, exigera la démission collective des Cinq et leur substituera la dictature du général Cavaignac, alors ministre de la Guerre.

<sup>57</sup> Des témoins des journées de juin n'ont pas retenu la thèse — au demeurant, fort répandue — d'une insurrection provoquée et conduite par des meneurs:

«Il faut remarquer encore que cette insurrection terrible ne fut pas l'entreprise d'un certain nombre de conspirateurs, mais le soulèvement de toute une population contre une autre. (...). Quant à la science stratégique que fit voir cette multitude, le naturel belliqueux des Français, la longue expérience des insurrections et surtout l'éducation militaire, que reçoivent tour à tour la plupart des hommes du peuple suffisent pour l'expliquer.» Et, plus loin. «Il est ordinaire que les insurrections, je parle de celles mêmes qui triomphent, commencent sans chef; mais elles finissent toujours par en rencontrer. Celle-ci se termina sans en avoir trouvé, elle embrassa toutes les classes populaires mais

<sup>d</sup> Au-dessus de la ligne: *Panthéon. Saint-Marceau pour Saint-Marcel.*

<sup>e</sup> Au-dessus de la ligne: *à demain les barricades.*



d'œil la moitié de Paris fut couvert de barricades mais ce ne fut qu'à dix heures que l'on battit la générale pour mettre sur pied la garde nationale dont le premier soin fut de fouiller les passants, à tous les coins de rue, pour retirer de leurs poches l'argent, les cartouches et la poudre qu'on y trouva en abondance. Puis soutenue par la ligne et par la garde mobile qui déployèrent une ardeur exemplaire, la garde nationale entreprit la lutte <sup>f</sup> contre ceux qui lui résistaient. Le canon retentit dès la matinée contre le quartier du Panthéon et vers le pont Saint-Michel où les émeutiers les plus déterminés avaient pris position [afin] <sup>g</sup> de pouvoir se porter promptement sur l'Hôtel de Ville en cas de succès <sup>h</sup>. Le Quartier latin, de la rue de la Harpe à la place Maubert et à l'Hôtel-Dieu fut l'une des parties de Paris qui souffrit le plus de la lutte. Or c'était précisément là que je me trouvais. La rue Saint-Séverin en particulier aboutissait de tous côtés à des barricades qui furent canonnées à outrance et où il périt beaucoup de monde <sup>58</sup>. Je pouvais suivre leurs destinées au moyen d'une glace placée sur l'encadrement de ma fenêtre et qui me reflétait ce qui se passait au rez-de-chaussée. Je voyais les pavés projetés en l'air par les boulets, et la troupe succéder aux émeutiers quand ceux-ci abandonnaient le poste. Mon impression

---

elle n'en dépassa jamais les bords. (...). Les seuls hommes qui eussent pu se mettre à la tête des insurgés de juin s'étaient fait prendre prématurément comme des sots, le 15 mai, et ils n'entendirent le bruit du combat qu'au travers les murs du donjon de Vincennes.» (Alexis de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, éd. par Luc Monnier, Paris, 1964 (*Œuvres complètes*, tome XII), p. 152 et 158-59.)

«Ce qui fit la puissance de l'insurrection de juin et son incroyable durée, bien qu'elle n'eût jamais ni plan, ni chef, c'est qu'elle avait à son origine, et qu'elle conserva jusqu'à la fin, dans l'esprit d'un grand nombre, le caractère d'une juste protestation contre la violation d'un droit», le droit au travail menacé par la dispersion des ateliers nationaux. (Daniel STERN, *op. cit.*, p. 607.)

Les historiens confirment ce point de vue et insistent sur la spontanéité de la révolte ouvrière, sur l'absence de direction politique. Cf. Maurice AGULHON, *1848 ou l'apprentissage de la République 1848-1852*, Paris, 1973, p. 68-69 (*Nouvelle histoire de la France contemporaine*, vol. 8).

<sup>58</sup> Le *Journal de Genève* du 30 juin 1848, consacrant plusieurs colonnes au récit des combats, écrit notamment: «A quelque pas de cette triste scène, un autre combat était livré; les insurgés s'étaient retranchés dans l'église Saint-Séverin, ils ont été délogés par la garde mobile, commandée par le général Damesme, mais ce brave militaire a payé cher sa victoire; il a reçu une blessure fort dangereuse et il a fallu l'emporter. (...) Le nombre des victimes n'est pas encore connu, mais il doit être très considérable. La garde mobile a perdu, à ce qu'on prétend, au moins un quart de son effectif. On dit que 1500 morts de la garde nationale sont déposés dans l'église Saint-Séverin, entre les rues de la Harpe et Saint-Jacques.»

<sup>f</sup> Au-dessus de la ligne: *violemment*.

<sup>g</sup> Le manuscrit porte: *avec*.

<sup>h</sup> Dans la marge: *blouses*.

la plus lugubre fut de voir emporter sur les épaules de ses camarades un insurgé tué après la première décharge <sup>i</sup>. — Plus tard je vis deux hommes capturés par les soldats qui les refoulèrent à coups de bayonnettes et les fusillèrent sous mes yeux <sup>j</sup>. Je me croyais parfaitement en sécurité dans mon réduit où cependant un projectile pénétra par ricochet, en mon absence, et que je ne découvris qu'en mettant les pieds dessus quand je rentrai pour me coucher. Je crus me rendre compte qu'il avait heurté un ornement de pierre sur la façade de l'église et qu'après l'avoir brisé il était venu finir sa course chez moi en laissant contre ma cloison les traces de son passage.

Au surplus les coups de feu ne cessaient pas dans la journée et j'entendais les balles siffler constamment. Les persiennes qu'il fallait tenir hermétiquement closes me permettaient d'entrevoir, chaque fois qu'un corps de troupe avait passé devant nous, la file d'hommes qu'il laissait sur chaque trottoir pour viser les fenêtres d'en face prêts à faire feu contre elles au moindre signe de vie que l'on y donnait. Il fallait voir comment ils traitaient les innocents devenus suspects par la présence d'ennemis ayant commis des actes d'hostilité.

*Manuscrit D :*

### **Lettre de Gustave Moynier à son père.**

*Paris, dimanche 25 juin 1848*

*9 h. 1/2 du matin*

On recommence à entendre quelques coups de feu dans le lointain. Je viens de jeter un coup d'œil dans la rue Saint-Jacques pour voir la trace des boulets contre les maisons. La troupe bivouaque sur la place du Petit-Pont <sup>59</sup> derrière une forte barricade. Le public circule toujours mais très difficilement. J'ai porté ma précédente lettre à la poste, ce matin, rue Saint-André-des-Arts et à chaque instant j'avais à traverser

<sup>i</sup> Au-dessus de la ligne: *dépôts dans l'église voisine.*

<sup>j</sup> Dans la marge: *contre les prolétaires confusion d'idées.*

<sup>59</sup> Au bas de la rue Saint-Jacques, à l'entrée du pont qui porte ce nom.

une ligne de factionnaires qui fouillaient les passants en leur demandant où ils allaient. Je suis allé jusqu'au carrefour de Bussi mais là, il n'y a pas eu moyen de passer. On faisait queue chez les bouchers, fruitiers, boulangers, etc. et aux fontaines. — Robert vient d'arriver de Sainte-Barbe où Gustave l'avait fait chercher <sup>60</sup>. Il paraît que le combat a été terrible hier au Panthéon <sup>61</sup>. L'École de Droit était occupée par la troupe qui tirait des fenêtres; les insurgés ont tenté d'y mettre le feu: à l'heure qu'il est ils sont encore parfaitement maîtres à la place Maubert. — La maison de Gustave a reçu trois ou quatre balles.

*11 h.*

Gustave et M<sup>r</sup>. Bunel viennent de sortir en uniforme pour garder la rue. Quelques compagnies de mobile se dirigent vers la place Maubert. Personne ne circule dans les rues que sous escorte.

*Midi*

Gustave vient déjeuner. Des visites domiciliaires se font dans le quartier pour saisir les armes et les munitions. La consigne est très sévère. Les gardes nationaux ont droit de faire retirer tout le monde et de faire feu sur qui leur résiste. Chacun doit donner à l'autorité les armes qu'il possède en outre de l'armement ordinaire; le délai pour les déposer est 5 h. du soir, après quoi tous ceux chez qui l'on trouvera des armes seront prisonniers, et traités comme ayant été pris les armes à la main.

*8 h. 1/2 du soir*

La journée s'est passée tranquillement sans autre événement que le fréquent passage des patrouilles. Tous les habitants du quartier station-

---

<sup>60</sup> Le collège Sainte-Barbe est situé à l'angle de la place du Panthéon et de ce qui était alors la rue des Sept-Voies (aujourd'hui rue Valette n° 4, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement). C'est de Gustave Barthélemy, bien sûr, dont il est question à plusieurs reprises dans cette lettre.

<sup>61</sup> «Le 24, à dix heures, le combat recommence partout à la fois. Comme la veille, les principaux engagements ont lieu sur trois points; dans la Cité, dans le haut des faubourgs Saint-Denis et Poissonnière, aux abords du Panthéon.» (Daniel STERN, *op. cit.*, p. 649.) Plus loin, la comtesse d'Agoult présente la position, extrêmement forte, des insurgés qui ont fait du Panthéon leur quartier général: «Du haut de la coupole, ils dominent les avenues qu'ils ont barricadées; sur la place même ils ont construit une barricade énorme; ils sont maîtres de l'École de droit qui fait face à l'église; à gauche, ils occupent les bâtiments en construction de la mairie. (*Ibid.*, p. 653.) Relatant les péripéties de la lutte, qui s'achèvera au corps à corps, dans l'église même, la narratrice observe: «Ce qui se passe là, pendant deux heures environ, est moins un combat qu'une horrible tuerie.» (*Ibid.*)

nent sur le seuil de leurs portes, les factionnaires se touchent tous. Personne ne circule que sous escorte. Quelques gardes nationaux s'étant avancés isolément jusqu'à la rue Saint-Victor ont failli le payer cher et sont revenus désarmés avec leurs habits en lambeaux. Le transport des blessés continue à s'effectuer.

*Lundi matin 11 h.*

Notre quartier est dans le même état que hier. On ne nous laisse toujours pas sortir. — On dit que l'archevêque Affre a été tué en parlementant sur une barricade, ce matin au faubourg Saint-Antoine <sup>62</sup>.

Je vous envoie deux journaux avec cette lettre mais je ne suis pas sûr de les pouvoir affranchir.

[*Adresse:*]

Monsieur  
Monsieur Moynier  
à Ferney  
(Ain)

[*Cachet de la poste:*] Paris 26 juin 48

*Appendice:*

**Extrait d'une lettre de Gustave Moynier à Auguste Bouvier,  
Paris, 21 mars 1848 <sup>63</sup>.**

«(...). J'ai assisté l'autre jour à l'École de Droit à la formation d'un de ces nombreux clubs qui surgissent chaque jour. Tu ne te fais pas une

<sup>62</sup> Mgr Affre, archevêque de Paris, désirait apporter aux insurgés un message de paix. Le dimanche 25 juin, jour de la Fête-Dieu, il fut atteint d'un coup de feu, tiré par un inconnu, alors qu'il franchissait une barricade qui fermait l'entrée du faubourg Saint-Antoine. Le blessé devait succomber le surlendemain. Sur les circonstances de ce drame, cf. Raymond LIMOUZIN-LAMOTHE et Mgr J. LEFLON, *Mgr D. A. Affre, archevêque de Paris*, Paris, 1971, p. 348 et suiv.

<sup>63</sup> B.P.U. Genève: Ms fr. 4801/9, f° 213-214, spéc. 213 v° - 214 v°.

Auguste Bouvier (1826-1893), fils du pasteur Barthélemy Bouvier, était un ami d'enfance de Gustave Moynier. Il était à cette époque étudiant en théologie à l'Académie de Genève. Il exercera un ministère pastoral à Paris, Londres et Genève avant d'être nommé professeur de théologie dans cette dernière ville.

idée du vacarme de cette séance. Certainement des gamins de quinze ans feraient moins de tapage que n'en ont fait les étudiants mêlés de bourgeois. Les orateurs fort pitoyables, sauf un seul, se donnaient des airs inspirés, et au bout du compte parlaient à tort et à travers sans trop savoir de quoi. Ils sont restés une heure, et bien plus si on les eût laissé causer, pour choisir le nom de ce nouveau club; c'était vraiment à mourir de rire. Pascalis<sup>64</sup> du reste pourra t'en parler, il y était avec moi.

Où j'aurais voulu te voir avec moi c'était vendredi dernier, le jour de la grande manifestation des ouvriers. Je me suis faufilé au milieu de cette énorme foule d'ouvriers qui encombrait la place de l'Hôtel-de-Ville et je suis arrivé ainsi très près de la grande porte. Je n'y étais pas depuis cinq minutes que le citoyen Sobrier parut sur une estrade devant la porte et annonça que le gouvernement allait se présenter au peuple; juge de ma bonne fortune. En effet un instant après j'entends des cris prolongés et je vois apparaître sur l'estrade MM. Dupont, Lamartine, Crémieux, Marrast, Louis Blanc, Marie, Ledru-Rollin, Pagnerre, Garnier-Pagès. Quand le silence fut rétabli Louis Blanc fit un petit discours que tu dois avoir lu dans les journaux et congédia le peuple qui se mit en marche pour la Bastille. Je l'y suis suivi et j'arrivai au pied de la colonne de Juillet en même temps que Sobrier à cheval, qui prononça un discours des moins éloquents et entraîna le cortège le long des boulevards. Pour te donner une idée du peuple de Paris je ne saurais mieux te le comparer qu'à nos émeutiers de Genève, c'est-à-dire à tout ce qui a le plus mauvaise façon. Quant à l'enthousiasme républicain il a l'air extrêmement mitigé; les bandes qui chantent *la Marseillaise* et les *Girondins* sont peu électrisées; sauf quelques têtes chaudes et turbulentes comme Sobrier et Cie. Pendant que le cortège dont je t'ai parlé défilait sur les boulevards, les chefs longeaient les trottoirs et s'adressaient poliment aux passants, les priant amicalement, avec accompagnement d'f. et de b., de crier: *Vive la République!* Dans la soirée tout Paris était illuminé sans en excepter nos fenêtres, car c'était le seul moyen de n'avoir pas les vitres brisées à coups de pierres. Cette République française n'est pas belle vue de près, je t'en répons, car la bande de Ledru-Rollin donne joliment du fil à retordre aux utopistes,

---

<sup>64</sup> (Jean-)Etienne Pascalis (1823-1898) était membre du barreau genevois depuis 1847. Son père, Abraham Pascalis, professeur de mathématiques à l'Académie, fut l'une des victimes de la réorganisation de l'enseignement opérée par le nouveau gouvernement radical en 1848.

Lamartine en tête. Quant à Louis Blanc je te déclare que d'ici à un mois il faudra l'envoyer aux Vernets <sup>65</sup>, car je ne comprends pas qu'il y tienne encore avec tous les obstacles qu'il rencontre sous ses pas et je te réponds que ses belles théories d'organisation du travail sont encore joliment loin de pouvoir être réalisées.

La Faculté de droit continue comme par le passé; mais tu comprends que toute cette politique m'en détourne un peu. Mes camarades sont tous fort découragés, principalement les capitalistes qui sont noirs comme l'encre. Lullin <sup>66</sup> pense que le meilleur parti à prendre c'est de se jeter à la Seine avec une pierre au cou.

Je ne suis pas tout à fait de son avis et je me propose d'aller planter des pommes de terre quelque part, comme qui dirait au Michigan.

Je ne peux pas terminer ma lettre, mon cher Auguste, sans te parler du sermon que j'ai entendu dimanche à la Rédemption. Jamais je n'ai vu sermon produire un pareil effet, tout le monde sanglottait, hommes et femmes. Le prédicateur M<sup>r</sup>. Verny, ex-aumônier de la duchesse d'Orléans remontait pour la première fois en chaire dans l'église de la Rédemption où venait toujours la duchesse. Il a pris pour texte, depuis le verset 9, ch. XII jusqu'au verset 8, ch. XIII de l'épître aux Romains, et il a prêché sur la conduite du chrétien dans les circonstances présentes, sur la soumission au gouvernement quel qu'il soit comme émanant de Dieu; il a été sublime. Sa péroraison a été une prière pour le roi et pour la duchesse, qu'il n'a point cependant osé nommer par leurs noms. C'est surtout à ce moment-là que les larmes ont coulé, et c'était à un tel point que moi-même j'en ai été ému tout le reste du jour. Lullin qui est allé le soir chez les Gabriel Odier <sup>67</sup> dit que les dames qu'il y a vues avaient passé leur après-midi à pleurer à la suite de ce sermon.

(...).»

---

<sup>65</sup> L'hospice des Vernets, à Genève, était un asile d'aliénés.

<sup>66</sup> Deux fils de feu l'ancien syndic de Genève, Charles-Léonard Lullin, résidaient alors à Paris et fréquentaient Gustave Moynier: Amédée Lullin (1825-1896), qui était étudiant en médecine, et son frère aîné, Henri Lullin (1823-1869).

<sup>67</sup> Gabriel Odier (1796-1851), fils de l'ancien Premier syndic de Genève David-Charles Odier, et son épouse Clémentine née De la Rue.

